



Mairie de Boissy-sans-Avoir

BULLETIN MUNICIPAL

EDITORIAL

Le temps est à la sortie progressive du confinement qui aura bouleversé notre quotidien durant près de deux mois.

Il va falloir rester vigilant avant que la vie ne retrouve son cours normal.

Les petits buccéens reprennent le chemin de l'école, la mairie et la bibliothèque, qui sont restées à votre service durant cette période, peuvent à présent réouvrir leurs portes au public dans le respect des gestes barrières.

Je souhaite que vous retrouviez en toute sécurité vos familles et vos proches et que ce virus soit rapidement éradiqué.

Jean-Pierre Corby, Le Maire

DISTRIBUTION DE MASQUES

Le Conseil départemental des Yvelines a offert aux petites communes deux masques lavables par habitant.

Ces masques ont été distribués jeudi 7 mai 2020 par des élus directement au domicile et remis en main propre aux habitants présents.

Cette distribution a permis de prendre des nouvelles et d'échanger avec les buccéens qui ont beaucoup appré-

cié cette initiative.

Pour les autres habitants, les masques ont été déposés dans les boîtes aux lettres.

En complément de la dotation de masques obtenue par le Conseil départemental des Yvelines, la mairie cherche actuellement à acheter de nouveaux masques lavables pour ses habitants,

pour une distribution avant l'été.

Nous vous conseillons de consulter le site internet de la mairie où une vidéo de la protection civile, vous guide sur l'utilisation du masque.

ECOLE « Les Buissonniers »

L'école a réouvert jeudi 14 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00, en petits effectifs.

La commission scolaire et les enseignantes ont élaboré les modalités de cette réouverture allant jusqu'au 2 juin, en attendant de nouvelles consignes gouvernementales.

L'école a été réaménagée en fonction du protocole sanitaire fourni par le gouvernement et peut accueillir au maximum :

- 10 enfants de la petite section au CP
- 15 enfants du CE1 au CM2

dont les enfants de parents prioritaires.

Pour le midi, tout est mis en œuvre pour permettre aux enfants de déjeuner à l'école, avec leur propre repas, en attendant de pouvoir effectuer les commandes de repas auprès d'Yvelines restauration.

A la demande des institutrices, l'école se termine exceptionnellement à 15h00 afin de leur permettre de transmettre les travaux aux élèves restés à leur domicile et qui poursuivent l'école à distance.

La garderie du soir est assurée de 15h00 à 17h30.

Chaque parent concerné a reçu par messagerie les consignes sur l'organisation de l'école suite à la crise sanitaire du COVID-19.

Le centre de loisirs de Neauphle le Vieux ne fonctionne pas pour le moment mais envisage une réouverture fin mai en fonction des effectifs.

Nous ne savons pas à ce jour si le centre de loisirs de Montfort l'Amaury sera bien ouvert au mois de juillet.

CRECHE « Les Petits Moulingués »

Pendant le confinement, la crèche a accueilli les enfants des parents prioritaires. Elle accueille de nouveau depuis le 11 mai tous les enfants

dont les parents en font la demande dans la limite des places imposées par les directives gouvernementales.

N'ayant pas de visibilité sur le nombre de places disponibles en septembre, la commission d'admissions ne peut avoir lieu pour l'instant.

CHANTIER DE REHABILITATION TOTAL

Le chantier de réhabilitation TOTAL a repris le 21 avril 2020, avec l'apport de terres neuves sur les champs. La route reliant Boissy-sans-Avoir et Autouillet reste ouverte pour le moment, avec les mêmes contraintes de

circulation qu'avant le 16 mars. Cependant, pour des raisons de sécurité, une demande de fermeture est en cours d'instruction par le sous-préfet.

A compter du 14 mai, les livraisons de terres par camions se font de 6h00 à 7h15, de 8h45 à 12h00 et de 13h20 à 16h00, excepté les jours d'école où elles se terminent à 15h00.

SIEED

Les collectes des ordures ménagères, des emballages et des déchets végétaux ont repris normalement depuis le 11 mai.

Les collectes en encombrants repren-

nent. Le rattrapage des communes dont les collectes étaient programmées, entre le 23 mars et le 14 mai 2020, sera effectué entre juin et août.

Dès réception du planning, la date vous sera communiquée sur le site internet de la mairie.

Vous pouvez également consulter le site www.sieed.fr

TRANSPORTS

Suite aux annonces gouvernementales relatives à la levée progressive du confinement et aux décisions d'Ile de France Mobilités, l'offre de

transport est de nouveau assurée depuis le 11 mai. Il s'agit des lignes régulières qui desservent notamment les gares Transilien de la ligne N.

Le Transport A la Demande fonctionne également.

Les lignes à vocation scolaire demeurent suspendues.

INFORMATIONS DIVERSES

CHEQUE ENERGIE :

Le Conseil municipal, en séance du 9 mars 2020, a décidé de poursuivre la participation financière communale, complémentaire à celle allouée par le gouvernement, aux frais de chauffage pour l'hiver 2020 à un montant de 227 €. Les bénéficiaires sont les personnes de plus de 70 ans et non imposables.

Pour toute information complémentaire, contactez la mairie.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque a pu réouvrir le lundi 11 mai. L'accès est soumis au protocole suivant : port d'un masque, désinfection des mains au gel hydroalcoolique,

consultation réduite au choix des ouvrages souhaités, accès aux locaux régulé, enfants sous surveillance des parents, livres retournés dans des bacs de « mise en quarantaine ».

Le portage de livres à domicile reste possible pour les personnes ne souhaitant pas accéder à la bibliothèque, en ce début de déconfinement.

BRUIT :

Par arrêté préfectoral, l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage n'est autorisée que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de

15h à 19h00

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le brûlage des déchets verts est interdit dans les Yvelines.

SITE INTERNET et AFFICHAGE :

N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie qui est régulièrement mis à jour ainsi que les panneaux d'affichage, notamment dans cette période où les informations évoluent très rapidement.

Le panneau lumineux va être réparé prochainement suite à un dysfonctionnement électrique dû à une pièce d'origine défectueuse.

ETAT CIVIL

Félicitations aux parents de :

- Paul GRANGE né le 15 février 2020
- Léa PEREZ, née le 11 janvier 2020
- Giovanni et Matteo BARETTA, nés le 4 janvier 2020

Sincères condoléances aux familles de :

- Andrzej ZIEMKIEWICZ, décédé le 3 avril 2020
- Ramiro PIRES, décédé le 1er mars 2020

HORAIRES MAIRIE

A compter du 19 mai, la mairie sera ouverte, partiellement, les mardi et jeudi de 10h00 à 12h00.

Il est également possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Le port du masque est obligatoire en mairie.

Tous les personnels municipaux et les élus restent mobilisés pendant le déconfinement.
PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS, RESTEZ VIGILANTS.
L'EPIDEMIE N'EST PAS FINIE, RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES.